

décembre 2022

# le lien<sup>°6</sup>

## Le Tremblay-sur-Mauldre



### Modification du jour de collecte au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Les poubelles à couvercle vert et jaune  
(ordures ménagères et emballages)  
seront désormais ramassées le **lundi**.

Chère Tremblaysienne, cher Tremblaysien,

L'année 2022 est sur le point de se terminer, et c'est l'occasion de faire un point d'avancée sur des dossiers. L'éclairage public pèse lourd dans les dépenses énergétiques de la commune et l'extinction nocturne, mise en place dès avril dernier, nous permet de faire des économies, mais aussi de moins nuire à la biodiversité. Nous allons continuer nos efforts sur les équipements pour les bâtiments communaux pour limiter l'impact de la flambée des prix des énergies. Comme nous l'avions évoqué lors de la réunion publique du 14 janvier dernier, nous menons une réflexion globale sur la circulation pour l'ensemble de notre village.



Fresque réalisée  
lors de la St-Gilles 2022  
Évelyne et Julia

La mise en place du sens unique routier Grande Rue, définitif depuis le 30 novembre 2021, permet de mieux réguler la circulation dans l'ensemble de notre village, même si cela engendre, surtout le matin, un flux de voitures supplémentaire sur le haut de la rue du Pavé.

Le travail va redémarrer prochainement dans la rue du Général de Gaulle, avec la mise en place provisoire de feux tricolores comportementaux (vers le Golf et l'AFTRAL). Ceux-ci nous seront prêtés par le département durant 1 mois, à compter de la fin de cette année ou début 2023. L'objectif est la réduction de la vitesse sur cet axe.

Et pour protéger les Tremblaysiennes et Tremblaysiens qui empruntent le passage piétons à la sortie de la rue Sainte Geneviève, déplacé récemment pour plus de sécurité, nous étudions la possibilité de positionner aussi deux feux tricolores avec déclenchement à la demande, de manière pérenne.

La fête de la Saint Gilles a été globalement une belle réussite. Vous étiez nombreux à être présents le samedi soir au Jardin de la Volière pour partager un repas ou suivre la retraite aux flambeaux.

La nouvelle version du vide-grenier, malgré le manque d'affluence, a satisfait un grand nombre d'entre vous : plus d'échanges entre voisins, plus de simplicité pour tenir un stand, et plaisir de déambuler dans le village sans voitures. Aussi en 2023 nous réitérerons le vide-grenier dans le village mais en resserrant les stands sur le cœur de village.

L'élaboration du Plan local d'Urbanisme (PLU) touche à sa fin avec la possibilité pour vous de rencontrer en mairie le commissaire-enquêteur. Nous sommes dans la dernière ligne droite d'un travail de longue haleine mené par la Commission Urbanisme.

Les rendez-vous culturels et patrimoniaux (Journées Blaise Cendrars, concerts, journées du Patrimoine, expositions) attirent de plus en plus de monde et cela nous incite à continuer dans cette voie.

Dès le début de 2023, nous allons reprendre les rendez-vous des réunions publiques et participatives. Nous vous proposerons de nous retrouver par quartier afin d'évoquer vos problématiques.

À noter dans votre agenda 2023 : les vœux se dérouleront le vendredi 13 janvier en fin de journée.

Bien à vous, **Françoise Chancel**

### MAIRIE

17, rue du Pavé  
78490 Le Tremblay-sur-Mauldre  
Tél. 01 34 87 82 64 - Fax 01 34 87 89 40  
mairie.tremblaysurmauldre@wanadoo.fr  
letremblaysurmauldre.fr  
Panneau Pocket (application mobile)

### Horaires d'ouverture au public

**Lundi** 10h - 12h  
**Mardi** fermé  
**Mercredi** 10h - 12h / 14h - 16h  
**Judi** 14h - 18h  
**Vendredi** 10h - 12h

### Dans ce numéro

**La vie du village**  
**Actions de la Commission  
Développement durable et  
Culture & Patrimoine**  
**Agenda**

Soirée à la Volière avec restauration sur place et retraite aux flambeaux animée par la "Scarabande"



Réunion de bilan avec les associations et les bénévoles

# La vie du village

## Saint-Gilles



Pikabus les toilettes écologiques



Fresque picturale réalisée par les empreintes de mains des enfants (Association Tremblaysienne des Arts et des Artistes)



# Le CCAS

Les membres du CCAS ont organisé pour les fêtes de fin d'année un déjeuner à l'Auberge de la Garenne de Saint-Rémy-l'Honoré, le 26 novembre, pour 75 Tremblaysiens à partir de 65 ans.

Pour les personnes ne souhaitant pas participer à ce repas, le CCAS propose un colis de Noël festif, qui sera distribuer début decembre.

- Ce colis est composé de produits locaux des Yvelines :
- miel d'un apiculteur de Jouars-Pontchartrain,
  - confiture de *Oooh la gourmande* du Tremblay,
  - foie gras de Bazainville.



Intervention d'un magicien lors du déjeuner à l'auberge



## CIE LUNATIC

La *Cie Lunatic* a été accueillie cette semaine en résidence au Tremblay, sur proposition de la Barbacane.

En clôture de ces 4 jours de travail, les artistes ont présenté ce matin un extrait de leur travail de recherche aux 14 élèves (GS et CP) de Mme Viera, de l'école La Fermette.

Un moment (30 mn) apprécié par les enfants pour son originalité : sur un tapis de 8 mètres de long, les 3 artistes (formés à l'acrobatie, à la danse et au chant) ont créé une performance mêlant le chant, la vocalise, la percussion corporelle à un entremêlement des corps, des gestes, avec comme fil rouge la ligne qui se trace, s'efface, se recrée entre nous.

Il ne s'agissait là que d'un aperçu de leur projet (qui mêle travail au sol et sur bambou de 6 mètres), qui sera créé en mars 2023.



## état civil

### Naissances

- GIRAUD Ayden ♦ 03 mars 2022
- LEROUX Noëlie ♦ 10 mars 2022
- VALADAS Anatole ♦ 22 mai 2022
- LAPORTE DOUTRELOU Emmeric ♦ 7 juin 2022
- MORONVAL Clovis ♦ 25 septembre 2022

### Mariages

- REUNGOAT Estelle et COMBASTEIL Thierry ♦ 9 avril 2022
- POBIEDONSCEW Clémence et FORBAN Christopher ♦ 17 juin 2022
- CUEVA Maria et GRATEAU Laurent ♦ 18 juin 2022
- BONNET Sonia et PLOU Fabien ♦ 24 septembre 2022

### Décès

- BRICARD Marie-Francine ♦ 24 janvier 2022
- LICHTSZTEJN épouse MONTARD Sarah ♦ 21 février 2022
- LE HALPER Christiane ♦ 18 avril 2022
- RUET Pierre ♦ 14 septembre 2022
- BOTTIN Gustave ♦ 16 novembre 2022

## Pour un village plus propre

Samedi 21 mai. Le Grand Nettoyage du Village organisé par la commune avec le partenariat de la Jardinerie Poullain de Coignières coïncidait avec le week-end de la Fête de la Nature. L'occasion pour une vingtaine d'habitantes et d'habitants (dont des enfants) de montrer l'intérêt qu'ils portent à la qualité de leur environnement.

Le village a été divisé en 6 secteurs ce qui fait que toutes les rues et les sentes intérieures ont été arpentées par nos glaneuses et glaneurs de déchets. Le village est bien entretenu mais il y a toujours à faire dans le domaine du "petit" déchet : une trentaine de kilos (dont des centaines de mégots de cigarettes) a été collectée par les six équipes.

Nous savons pertinemment que le gros souci pour les communes ce sont les dépôts sauvages en dehors des zones urbanisées sur lesquels nous travaillons avec, entre autres partenaires, la gendarmerie et le Parc naturel, mais montrer par l'action que l'on peut intervenir pour rendre plus agréable notre cadre de vie proche est valorisant et a une dimension pédagogique non négligeable. Les enfants mais aussi les adultes ont ainsi pu prendre la mesure de ce qui peut être fait au plus près de chez soi.



## Sortie nature le long de la Mauldre

Vendredi 10 juin. Sous le soleil, Solen Boivin a emmené avec elle une dizaine de passionnés.es de nature, habitués.es et nouvelles et nouveaux venu.es, à la découverte de la richesse de la flore et de la faune tant dans le village du Tremblay, par la Ruelle Capitaine qui en traverse le centre, que le long des chemins qui mènent à la Ferme d'Ithe puis remontent à peu de distance le cours de la Mauldre. Équipés de jumelles et d'un livret-jeu mêlant patrimoine et nature, concocté par la guide nature du Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse, ces "grands curieux", ainsi que les nomme Solen, ont pu entendre et parfois apercevoir quelques oiseaux repérés préalablement par la guide nature, deviner l'origine du nom du village, suivre une piste de renard grâce à ses empreintes laissées dans la terre et chercher les autres pseudonymes de Frédéric Sauser, alias Blaise Cendrars.

## Un nichoir à chouette dans le clocher de l'église

Samedi 11 juin. Il n'y avait pas que des enfants dans l'église ce matin-là pour assister à l'installation du nichoir à chouettes effraie à la décoration duquel ils ont contribué. De nombreux parents, des curieux et une partie du Conseil municipal se sont joints à eux.

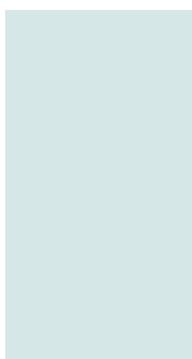
Dominique Robert, président d'ATENA78 (Association Territoire et Nature) a d'abord présenté le travail de l'association qui pose ce jour-là son 156<sup>e</sup> nichoir, majoritairement dans les Yvelines. Un diaporama rappelle le travail mené en plusieurs séances avec les élèves de CE de Mme Job. Ainsi les enfants ont-ils pu découvrir le mode de vie de la chouette des clochers, être sensibilisés à sa protection et appréhender le fonctionnement du nichoir à "chambres". Enfin le moment tant attendu arrive : l'installation du nichoir en haut du clocher. Équipées d'un baudrier de sécurité, Luz et Mila, deux élèves, ont accompagné la montée du nichoir par l'équipe d'ATENA. Le public a pu suivre cette ascension sur l'écran installé dans le cœur de l'église, commentée en direct. Opération réussie. Le nichoir est en place, prêt à accueillir un couple de chouettes effraie. Il faut maintenant s'armer de patience.



## Un nouveau verger au Tremblay

Dès la rentrée scolaire 2020-2021, la commune a établi un contact avec le CHEP (Centre horticole et d'enseignement privé) installé au Tremblay. Un projet tutoré a été proposé à des étudiantes et étudiants en BTSA Gestion & Protection de la Nature. Nous leur avons confié la revalorisation écologique de l'espace naturel autour du stade de football. L'an dernier un diagnostic a permis la mise en place d'un processus de lutte contre les chenilles processionnaires. Cette année, sur la butte qui longe la "sente de l'étang" (celle qui mène au stade par la rue de Bazoches), les étudiants ont planté un verger de 10 arbres et de deux arbustes à kiwis qui seront mis en treille.

La situation sanitaire (le matin même, nous avons appris que leur classe présentait 5 cas de COVID 19) n'aura pas permis l'inauguration (prévue le 15 juin) de ce nouvel espace pour la biodiversité. Mais vous pouvez toujours aller le voir pour en suivre son évolution.



## Un concert pour suspendre le temps

Samedi 25 juin. En clôture d'une saison culturelle marquée par des retrouvailles avec le public après des mois d'éloignement pour cause de pandémie, la municipalité du Tremblay a proposé un concert exceptionnel de l'Ensemble vocal de Saint-Quentin-en-Yvelines.

La consigne donnée était de ne pas applaudir après chaque œuvre courte, afin de recevoir ce concert comme un tout, et de se laisser emporter par la grâce du chant.

Sous la direction du jeune et talentueux chef Flavien Boy, qui dirigeait là son dernier concert avec l'EVSQY, les voix des vingt choristes ont empli l'espace de l'église Saint-Gilles et Saint-Leu de chants a cappella de la Renaissance (William Byrd) à nos jours (Arvo Pärt ou Knut Nystedt). Quelques poèmes, lus par Jacques Fournier, apportaient une respiration entre deux échappées. Pour le final, douze verres de cristal emplis d'eau accordés en si et en ré ont été distribués : le public a ainsi contribué à l'accompagnement sonore du dernier chant, *Stars*, œuvre du compositeur letton contemporain Eriks Esenvalds. Le temps s'est vraiment suspendu lors de ce concert hors normes et unique qui aurait dû être créé... en mars 2020, le premier jour du premier confinement !

## On a chanté la nuit dans les rues du village

Jeudi 16 juin. 22h30. À la nuit tombante et toutes lumières communales éteintes, bougies (électriques) à la main, le Chœur éphémère du Village, composé de quelque trente personnes, adultes et enfants, quittait la Cour commune et s'engageait en toute sécurité (grâce à une parfaite préparation de l'équipe d'encadrement) dans la rue du Pavé puis la Grande Rue.

Dès à l'angle de ces rues, emmené par Toula et Olivier, suivi de Carlos, le camion sur lequel étaient harnachés Axel chargé de tourner la manivelle d'Octave, l'orgue de Barbarie, et Julia, toutes et tous membres de la Compagnie

Les Souffleurs Commandos poétiques, le Chœur adressait sa sérénade aux premières personnes ayant laissé leur fenêtre ouverte.

Les murs des fermes de la Grande Rue ont résonné des notes de l'orgue et des voix du Chœur avant l'entrée dans la rue de Bazoches où l'ensemble du Chœur a été invité à entrer dans la cour d'une maison pour faire entendre, en douceur, sa chanson.

La rue du Puits d'Hiver puis la rue des Templiers ont été parcourues avec lenteur, avec quelques arrêts pour inciter les couchetards à regarder et écouter la nuit, ce qui arriva parfois.

La nuit justement, quoique claire du fait de la pleine lune et du ciel dégagé, s'avancit à pas de loup. Le groupe, toujours suivi de Carlos et d'Octave, s'est dirigé vers l'Orangerie où quelques portes et autant de fenêtres se sont ouvertes, malgré l'heure tardive.

Enfin l'équipe au complet du Numéro 3, les derniers cli "leur" chanson.

Tout le monde se retrouve, peu après minuit, dans la Cour commune pour partager le verre de l'amitié.

L'accueil reçu par les habitantes et habitants ; la patience des automobilistes auxquels l'équipe d'encadrement expliquaient la raison d'être de cette circulation nocturne inattendue ; le plaisir évident pris par les choristes amateurs qu'ils et elles aient ou non assisté aux répétitions, tout cela, à quoi nous ajouterons la présence active de membres du conseil municipal, a fait de cet événement un moment convivial, fédérateur, ludique et qui a pu apporter du bien-être. Une Tremblaysienne a murmuré, les larmes aux yeux après avoir été destinataire d'une des sérénades : "Ça fait du bien, dans ce monde de brutes".

Merci à celles et ceux qui ont soutenu ce projet.

## Visites patrimoniales du village

La commune, avec la collaboration du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), a organisé cette année deux visites patrimoniales du village.

Vendredi 13 mai. C'est à la demande de l'association *Jouars-Pontchartrain & l'Histoire* que cette visite a été organisée. Amandine Robinet, chargée d'étude patrimoine au PNR, a guidé le groupe d'un lieu à l'autre, donnant force détails historiques et architecturaux pour ce groupe de passionné.es, qui aura passé la journée à arpenter le village, coupée par une pause repas au Carltone.



Dimanche 18 septembre. À l'occasion des Journées du Patrimoine, pendant plus d'une heure, une vingtaine de personnes, vivant majoritairement au Tremblay, a suivi cette visite guidée, de la mairie, ancienne mairie-école, au domaine du château, gracieusement ouvert par les gérants, en passant par l'église, dont l'histoire est maintenant mieux connue grâce aux explications d'Anne Prettre, et par une des plus belles maisons de villégiature du village, sise rue du Pavé.



## Cinéma en plein air, Première !

Samedi 10 septembre. Pour clore la journée du forum des associations, la commune du Tremblay-sur-Mauldre a accueilli ce soir-là une des projections en plein air proposées par le département dans le cadre de son opération "Les Yvelines font leur cinéma".

A 21h, alors que le soleil se couchait, installées qui sur une chaise longue ou qui sur un fauteuil de jardin, au chaud sous un plaid ou bien protégées de la fraîcheur montant de l'herbe du terrain de foot, une cinquantaine de personnes, dont de nombreux enfants, ont assisté à la projection du film de Mohamed Hamidi : "La Vache". Un "roadmovie" drôle et émouvant tout à la fois, racontant l'histoire d'un paysan algérien menant, à pied, sa vache jusque Paris pour participer au Salon de l'Agriculture. Une première pour notre village.

## Trois artistes dans l'église

Sur les 2 premiers week-ends d'octobre, l'église a accueilli 3 artistes de l'association *Hélium*, à l'occasion des 18<sup>e</sup> Parcours d'ateliers, manifestation qui permet de découvrir une centaine d'artistes sur l'ensemble du territoire du sud-Yvelines. Valérie Loiseau et Caroline Leite ont ainsi exposé durant 4 journées dessins et gravures, et accueilli plus de 200 visiteuses et visiteurs.

Le samedi 1<sup>er</sup> octobre, une dizaine de personnes assisté à une expérience sonore particulière : un concert électroacoustique de Charles-Edouard Platel. Sept enceintes disposées dans le chœur de l'église, ont permis une immersion dans un univers sonore hors du temps et comme abstraite, basée sur des sons captés dans la nature.



## Art-sur-Mauldre, le premier salon des arts au Tremblay

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 octobre. L'association tremblaysienne des Arts et des Artistes (AT2A) a réussi son pari : organiser son premier salon des arts dans la Salle de la Volière.

Dix-huit artistes, choisis par un comité, ont ainsi été exposés pendant 3 jours, chacune et chacun présentant 3 ou 4 créations récentes.

Brigitte Szpiro, présidente d'AT2T, qui s'est chargée de l'appel à participation et qui est la cheville ouvrière du salon, nous confie : "Choisir c'est renoncer. Nous ne pouvions retenir plus d'artistes, pour ne pas surcharger l'exposition. Mais, pour la plupart de celles et de ceux que nous avons retenus, il y a eu un véritable consensus entre les membres du comité de sélection."

Grâce à la collaboration technique de la commune, les artistes ont pu être exposés dans les meilleures conditions possibles dans la salle de la Volière, transformée pour l'occasion en centre d'art.

Après une journée consacrée à accueillir toutes les élèves de l'école de la Fermette qui ont découvert l'exposition un livret jeu entre les mains pour mieux appréhender les œuvres et les techniques, photographie, dessin ou peinture, le vernissage a permis de réunir les artistes, dont les élèves de l'atelier de peinture et de dessin, que Brigitte Szpiro anime au Tremblay. Ces élèves exposaient certaines

œuvres dans un des salles de l'Espace Salah Stétié pour, dit Brigitte Szpiro, "que se croisent artistes confirmés et artistes en devenir". Proches des artistes et élus et élus de la commune ont aussi souhaité être présents pour marquer l'événement.

Au cours du week-end, quelque 250 visiteuses et visiteurs ont pu découvrir toutes ces œuvres, dont les peintures en trompe-l'œil de Catherine Denoyelle, l'invitée d'honneur du salon. Ils ont aussi pu feuilleter les ouvrages d'art mis à disposition par Au Fil des Pages 78, le réseau des médiathèques qui réunit 14 communes de Cœur d'Yvelines.

Deux prix ont été remis : les enfants puis le public ont été invités à voter pour leur "coup de cœur" parmi toutes les œuvres exposées.

Le premier Salon Art-sur-Mauldre a vécu. Beaucoup espèrent une deuxième édition.



## La salle multi-activités devient L'Espace Salah Stétié

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de donner à la salle multi-activités le nom d'Espace Salah Stétié.

Poète et essayiste, Salah Stétié, né en 1929 à Beyrouth, s'était installé en septembre 1994 au Tremblay-sur-Mauldre après une carrière de diplomate libanais qui l'avait mené aux Pays-Bas, au Maroc, à l'Unesco ou dans son pays de naissance pendant la guerre civile. Il fut un grand défenseur de la langue française tant par ses écrits, récompensés par divers prix, que par ses nombreuses interventions lors de colloques et manifestations littéraires à travers le monde. Il est décédé en mai 2020.

Dimanche 16 octobre. La cérémonie a eu lieu en présence de Mme Bourrat, sénatrice, représentant M. Gérard Larher, de Mme Mésadiou, conseillère régionale représentant Mme Péresse, d'élus de la commune, de membres de sa famille, d'amis du poète et d'habitantes et habitants. M. l'Ambassadeur du Liban, retenu par ses obligations, s'était fait excuser.

Françoise Chancel a rappelé le parcours du poète et diplomate, Toine Bourrat son attachement à la langue française. Une plaque, sobre et élégante, a été dévoilée sur la façade du bâtiment, et le portrait du poète, réalisé par le photographe Louis Monier, est exposé dans le hall d'entrée.

## Empiètement des végétaux sur la voie publique

Nous rappelons dans cet article les règles en matière de gestion des plantations vis-à-vis du domaine public.

### Végétation qui dépasse sur la voie publique : que dit la loi ?

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons,
- qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Voici les distances à respecter suivant le type de voie :

### Routes départementales

On ne peut avoir d'arbres qu'à une distance :

- de 2 m en bordure des routes

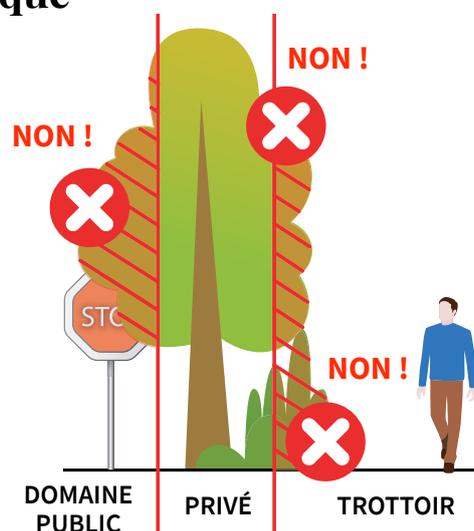
pour les plantations qui dépassent 2 m de hauteur ;

- et à une distance de 0,5 m pour les autres.

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des zones boisées.

### Voies communales

On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de 2 m pour les plantations qui dépassent 2 m de hauteur et à la distance de 0,50 m pour les autres.



Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.

### Chemins ruraux

Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance. Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, par les propriétaires ou fermiers, de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin.

## Au cimetière, JE TRIE AUSSI !

Amélioration de la qualité de gestion des déchets : le tri sélectif s'applique aussi au cimetière. Notre commune encourage une démarche écologique par de multiples actions au premier rang desquelles le zéro phyto et le tri sélectif.

### Deux bacs sont à votre disposition :

- un pour les déchets végétaux et la terre
- un pour les autres déchets (emballages, pots, films et papiers en vrac)

Nous vous remercions par avance de respecter ce tri.

## Agenda 2022/23

**Jeudi 8 décembre** • Dernière collecte des déchets verts

**Samedi 17 décembre** • Marché de Noël de l'AIPETM

**Dimanche 18 décembre** • Conteuse pour toute la famille

**Vendredi 13 janvier** • Voeux du maire

**Samedi 11 mars** • Soirée choucroute

**Du 1er mars au 10 avril** • Le Printemps des Poètes

**Première quinzaine d'avril** • Les Journées Blaise Cendrars

Activités périscolaires

